

De : Christelle RATIGNIER

Objet : Génériques du Mycophénolate Mofétil (MMF) et transplantation rénale

Date : 13 août 2012 20:32:21 HAEC

À : Renaloo

Madame la Présidente,

Votre courrier relatif à l'application du dispositif Tiers Payant contre générique aux immunosuppresseurs et plus particulièrement au Mycophénolate Mofétil (MMF), utilisé en transplantation rénale, a retenu toute notre attention.

Eu égard à la spécificité et la sensibilité de la problématique exposée que nous avons bien mesurées, nous tenons à vous informer que nos services mettent tout en œuvre pour que notre directeur général puisse vous apporter une réponse d'ici à la fin du mois d'août.

Concernant vos interrogations sur les conditions hétérogènes d'application du dispositif, nous souhaitons vous rassurer sur les consignes très claires que nous avons transmises à l'ensemble de notre réseau sur les deux sujets que vous évoquez, à savoir :

- en cas d'inscription par le médecin de la mention non substituable, conformément à la loi en vigueur (mention manuscrite en toute lettre sur la ligne concernée de l'ordonnance), le pharmacien est tenu de délivrer le princeps et de pratiquer l'avance des frais,
- en cas de refus d'un générique, l'avance des frais n'est exigée au patient que pour la ligne concernée de l'ordonnance.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Dr Christelle Ratignier-Carbonneil

Directeur adjoint

Responsable du Département des produits de santé - DDGOS/DOS/DPROD

CNAMTS

50 avenue du Prof. André Lemierre

75986 PARIS Cedex 20

"Le contenu de ce courriel et ses éventuelles pièces jointes sont confidentiels. Ils s'adressent exclusivement à la personne destinataire. Si cet envoi ne vous est pas destiné, ou si vous l'avez reçu par erreur, et afin de ne pas violer le secret des correspondances, vous ne devez pas le transmettre à d'autres personnes ni le reproduire. Merci de le renvoyer à l'émetteur et de le détruire.

Attention : L'Organisme de l'émetteur du message ne pourra être tenu responsable de l'altération du présent courriel. Il appartient au destinataire de vérifier que les messages et pièces jointes reçus ne contiennent pas de virus. Les opinions contenues dans ce courriel et ses éventuelles pièces jointes sont celles de l'émetteur. Elles ne reflètent pas la position de l'Organisme sauf s'il en est disposé autrement dans le présent courriel."
